

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2022

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton, sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron, tenue le 25 mai 2022 à 12 h 15 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2 (arrivée 12 h 27)
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3 (départ à 12 h 50)
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe, monsieur Jean-Gabriel Lebel, directeur des Travaux publics, et monsieur Claude Leclair, directeur des Communications.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) – Mise à jour de l'autorisation de signature.**
- 5) **Projet de maison des jeunes – Modification d'entente (résolution 2022-05-8287).**
- 6) **Achat d'un tracteur à gazon – Adjudication de contrat et financement.**
- 7) **Station de protection incendie au 750, rue Pope, secteur Cookshire – Acceptation de soumission pour la mise à niveau.**
- 8) **Bambinerie Cookshire – Acceptation de deux soumissions pour la réfection du plafond et de la toiture suivant l'infiltration d'eau.**
- 9) **Génératrice au garage municipal – Acceptation de deux soumissions pour l'achat et l'installation.**
- 10) **Activité de « Super derby de démolition 2022 » – Permis d'alcool.**
- 11) **Hydro-Québec, mise en plan pour les travaux près du 69, chemin Jordan Hill, secteur Johnville – Demande de consentement municipal (projet DCL-23003169 / WSP_211-00196-07).**
- 12) **Patrouille verte 2022 – Invitation de visite chez Valoris et l'écocentre le 31 mai 2022.**
- 13) **Récup Estrie – Invitation de visite le 14 juin.**

14) Service d'animation estivale (SAE) de Sawyerville – Positionnement.

15) Période de questions.

16) Levée ou ajournement.

1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2022-05-8289

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) – Mise à jour de l'autorisation de signature.

Résolution 2022-05-8290

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que monsieur Martin Tremblay, directeur général, et monsieur Mario Gendron, maire, soient autorisés par les présentes à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tous les documents, tels que le Contrat de service – Permis et immatriculation et ses avenants pour permettre le renouvellement, la prolongation ou la modification du mandat en matière de permis de conduire et d'immatriculation confié par la Société de l'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Projet de maison des jeunes – Modification d'entente (résolution 2022-05-8287).

Résolution 2022-05-8291

CONSIDÉRANT l'offre d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François d'ouvrir une maison des jeunes à Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT le besoin d'offrir un milieu sécuritaire de rassemblement des jeunes adolescents sur le territoire de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT l'appui de la municipalité aux activités privilégiant le sentiment d'appartenance de ses citoyens et leur santé mentale;

CONSIDÉRANT la réception d'appuis de plusieurs organismes et citoyens pour l'ouverture d'une maison des jeunes dans le secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que le projet est sous la responsabilité et surveillance d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT l'offre de location d'une partie de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire, aux coûts mensuels de 1 000 \$ (frais d'électricité en sus), incluant les réparations et frais d'entretien de l'extérieur du bâtiment;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

DE soutenir le projet d'implantation d'une maison des jeunes dans une partie de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est dans le secteur Cookshire (partie du lot 6 322 162), tel que l'offre de location du propriétaire fût confirmée par l'organisme responsable du projet Animation Jeunesse Haut Saint-François le 2 mai 2022 dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

D'accepter la colocation de cet immeuble aux coûts mensuels de 1 000 \$ (taxes et électricité en sus) conditionnellement :

- à l'utilisation d'une partie majoritaire de cet immeuble ainsi loué par Animation Jeunesse Haut-Saint-François aux fins de maison des jeunes;
- au déménagement du siège social de l'organisme Animation Jeunesse du Haut-Saint-François dans le même immeuble que celui ainsi loué pour le projet de maison des jeunes faisant l'objet de la présente résolution;
- à la déduction des coûts du loyer actuel de l'organisme pour ses locaux situés au 54, rue Bibeau, excluant ses frais courants, tels que l'électricité, connexion internet, téléphonie, etc., aux coûts de location mensuelle de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est d'un montant mensuel de 600 \$ (taxes en sus) payable directement au propriétaire et dont le solde du loyer mensuel, au montant de 400 \$ (taxes et électricité en sus), sera payable par la Ville de Cookshire-Eaton, les autres frais courants des activités de cette location demeurant de la responsabilité financière d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François;
- à la signature d'un bail avec le propriétaire, Animation Jeunesse Haut-Saint-François et la Ville de Cookshire-Eaton, dont le directeur général et le maire sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton;
- à la transmission au conseil municipal d'un rapport d'activités pour la maison des jeunes annuellement, minimalement au 31 décembre de chaque année.

La présente résolution remplace et abroge la résolution numéro 2022-05-8287.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Achat d'un tracteur à gazon – Adjudication de contrat et financement.

Résolution 2022-05-8292

CONSIDÉRANT que des demandes de soumissions sur invitation ont été faites pour l'achat d'un tracteur à gazon;

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres, les soumissionnaires suivant ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix (taxes en sus)	Coût du financement	Prix total (taxes en sus)
Scie à chaîne Claude Carrier (Cubcadet, Z560S 2022 27HP, essence, garantie 36 mois/1 750h.)	15 200 \$	4.9 % sur 48 mois	18 405,41 \$
Les Équipements R.M. Nadeau (Kubota, ZD1211-3-60 24.8HP, diesel, garantie 48 mois ou 2 000h.)	22 665 \$	0 % sur 48 mois	22 665,00 \$
Le Groupe JLD-Lague – Sherbrooke (John Deere, Z994R 2022 24.7HP, diesel, garantie 36 mois/1 500h.)	19 700 \$	6 % sur 60 mois	24 870,80 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité désire financer cet achat;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des Travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE la municipalité procède à l'achat d'un tracteur à gazon tel que proposé par Les Équipements R.M. Nadeau au montant de 22 665,00 \$ (taxes en sus), conformément à sa soumission datée du 31 mars 2022 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la municipalité accepte l'offre de financement de Les Équipements R.M. Nadeau sous la formule de financement à un taux fixe annuel de 0 % pour une période de 48 mois;

QUE monsieur Jean-Gabriel Lebel, directeur des travaux publics, ou en son absence monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier, soit autorisé à signer tout document relatif à cet achat et son financement;

QUE soit avisée La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) de l'ajout de cet équipement acheté par la présente de marque Kubota, modèle ZD1211-3-60 24.8HP diesel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Station de protection incendie au 750, rue Pope, secteur Cookshire – Acceptation de soumission pour la mise à niveau.

Reporté.

8) Bambinerie Cookshire – Acceptation de deux soumissions pour la réfection du plafond et de la toiture suivant l'infiltration d'eau.

Résolution 2022-05-8293

CONSIDÉRANT l'infiltration par le toit de l'immeuble utilisé par la Bambinerie Cookshire, située au 102, rue Principale Est, secteur Cookshire (lot 4 487 241);

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'accepter les deux offres de service suivantes concernant la réfection du plafond et de la toiture de l'immeuble situé au 102, rue Principale Est, secteur Cookshire (lot 4 487 241) suivant l'infiltration d'eau :

- *Turco-Shank Construction*, datée du 15 mai 2022, au montant de 3 500,00 \$ (taxes en sus) concernant le plafond des locaux;
- *Turco-Shank Construction*, datée du 15 mai 2022, au montant de 9 625,00 \$ (taxes en sus) concernant la toiture en bardeaux d'asphalte;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'acceptation de ces offres, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Génératrice au garage municipal – Acceptation de deux soumissions pour l'achat et l'installation.

Résolution 2022-05-8294

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres concernant l'achat d'une génératrice au garage municipal, les soumissionnaires suivant ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix (taxes en sus)
Gestion Marc Frongillo inc. (Genec 60 KW 120/240V 1p, 314h)	18 625,95 \$
SIB Électrique inc. (Onan 60KW 120/240V 1p, 148h)	24 949,99 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeurs des Travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'accepter les offres de service suivantes concernant l'achat et l'installation d'une génératrice au garage municipal :

- *Gestion Marc Frongillon inc.*, datée du 24 février 2022, au montant de 18 625,95 \$ (taxes en sus) pour l'achat;
- *CJS Électrique*, datée du 12 octobre 2021, au montant de 5 900 \$ (taxes en sus) pour l'excavation et l'installation sur base de béton;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'acceptation de ces offres, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Activité de « Super derby de démolition 2022 » – Permis d'alcool.

Résolution 2022-05-8295

CONSIDÉRANT que la tenue d'une activité de « Super derby de démolition 2022 » les 3 et 4 septembre 2022 au site de l'Expo Cookshire;

CONSIDÉRANT que l'activité requiert l'autorisation de la Ville de Cookshire-Eaton pour la vente d'alcool sur son territoire municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton :

- autorise la tenue de l'activité de « Super derby de démolition 2022 » les 3 et 4 septembre 2022 au site de l'Expo Cookshire, selon les dispositions du *Règlement général numéro 258-2019* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;
- autorise cette activité sur le territoire de Cookshire-Eaton et consent à la demande de permis d'alcool à la Régie des alcools afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Hydro-Québec, mise en plan pour les travaux près du 69, chemin Jordan Hill, secteur Johnville – Demande de consentement municipal (projet DCL-23003169 / WSP_211-00196-07).

Résolution 2022-05-8296

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer la demande de consentement municipal pour la mise en plan pour les travaux près du 69, chemin Jordan Hill, secteur Johnville (projet DCL-23003169 / WSP_211-00196-0).

Cette demande de consentement municipal est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Patrouille verte 2022 – Invitation de visite chez Valoris et l'écocentre le 31 mai 2022.

Résolution 2022-05-8297

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de :

- nommer la conseillère Daphné Raymond représentante à la visite chez Valoris et à l'écocentre le 31 mai 2022;
- autoriser les deux employés de la Patrouille verte et madame Anick Fredette, agente aux travaux publics, à y participer également.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Récup Estrie – Invitation de visite le 14 juin.

Le conseil est informé. La Patrouille verte et madame Anick Fredette, agente aux travaux publics, y participeront.

14) Service d'animation estivale (SAE) de Sawyerville – Positionnement.

Résolution 2022-05-8298

CONSIDÉRANT diverses demandes pour l'ouverture d'un service d'animation estivale dans le secteur Sawyerville;

CONSIDÉRANT l'organisation du service d'animation estivale à Cookshire-Eaton centralisée dans le secteur Cookshire pour la saison 2022;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Cookshire-Eaton d'offrir une offre de services structurée de qualité aux enfants inscrits;

CONSIDÉRANT le déficit budgétaire des années précédentes;

CONSIDÉRANT que l'ouverture d'autres services n'a pas été autorisée par le conseil de Cookshire-Eaton à la planification budgétaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de maintenir le statu quo quant à la planification du service d'animation estivale (SAE) de Cookshire-Eaton pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Période de questions.

Aucune.

16) Levée ou ajournement.

Résolution 2022-05-8299

Proposé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que la séance spéciale soit levée à 13 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier